

# PROGRAMME SIN LE NOBLE – LES ALEXIAS

## RESIDENCE SCHUMAN

### DESCRIPTIF SOMMAIRE

Dans la réalisation de votre appartement, NOREVIE vous propose une rénovation de qualité dans le respect des normes et réglementations en vigueur.

#### L'AMENAGEMENT EXTERIEUR

Accès au bâtiment et au local poubelles par une rampe d'accès en autobloquants (conforme aux normes handicapées)

- **Le plancher**

Plancher entre les étages en dalles béton armé

Isolation thermique entre :

- Rez de chaussée et les caves
- Le dernier étage et la toiture

- **Les murs extérieurs logements**

Façades et pignons en béton avec pose d'une peinture hydro extérieure  
Soubassement à 1 m du sol en plaquettes briques avec anti graffiti.

- **Local poubelles**

Création d'un local poubelles adossé au bâtiment existant

Rampe d'accès

Tris sélectifs : trappes coupe feu pour tri sélectif donnant dans le sas

Façades et pignons en maçonnerie type maxi brique avec anti graffiti.

Sol : carrelage 20\*20

Mur : faïence toute hauteur

Siphon de sol

- **Bardage bois**

Bardage bois extérieur en panneaux résine imitation bois sur chevronnage en sapin de pays traité suivant localisation.

- **L'isolation des murs extérieurs**

Complexe isolant composé d'un polystyrène et d'une plaque de plâtre.

- **La couverture des logements et local poubelles**

Étanchéité multicouche avec isolation sur terrasse pour les logements

- **Les menuiseries extérieures**

Porte d'entrée du Hall principal avec système vigik

Bloc porte en acier ton blanc

Fermeture à ventouse électromagnétique

Fenêtres des logements

Menuiserie en PVC blanc avec double vitrage, avec châssis ouvrant à la française, fixe, oscillo battant suivant localisation

Volet roulant PVC à commande manuelle

Bouche d'entrée d'air hygro-réglable acoustique dans les menuiseries

- **Interphonie**

## L'AMENAGEMENT INTERIEUR

- **Ascenseur**

Avec local machine en partie haute de la gaine  
Paroi latérale et arrière habillées de panneaux inox

- **Caves**

Caves individuelles en sous sol

Accessible depuis la cage d'escalier intérieure en partie commune ou par la rampe d'accès extérieure.

Caves en briques plâtrières

- **Local vélos**

Accessible depuis la cage d'escalier intérieure en partie commune ou par la rampe d'accès extérieure.

- **Escalier**

Escalier béton accessible depuis les parties communes

Skydome de désenfumage en conformité avec la réglementation incendie

- **Parties communes**

1 extincteur par niveau

Plafonds suspendus 600\*600

Hall / circulation rez de chaussée : carrelage

Circulation étage/ escalier : sol souple

Escalier : main courante en acier laqué

Hall :

- 1 tablette pour prospectus

- 1 panneau d'affichage

- 1 corbeille mural demi lune en tôle d'acier perforé

- Boîtes aux lettres aux normes PTT : pose scellée dans mur

- Etiquetage et numérotation des appartements

- **Les menuiseries intérieures**

Portes isoplan blanches sur huisseries métalliques

Plinthes bois

Portes de placard ouvrants coulissants dans le hall d'entrée des logements (selon appartement)

- **La plâtrerie / l'isolation / peinture**

Cloison de distribution de type PLACOPAN

Isolant acoustique sur le mur mitoyen en appartement sur une face, l'autre face en enduit suivant localisation

- **La plomberie / les aménagements sanitaires**

Production d'eau chaude sanitaire collective

Tous les éléments sanitaires sont équipés de robinets mitigeurs

Cuisine : évier en inox à 2 cuves sur meuble stratifié blanc à porte coulissante de dimension 120\*60 - Alimentation /Evacuation Lave vaisselle et Lave linge

Salle de bains : 1 baignoire 1.60\*0.70 en acier émaillé blanc avec habillage stratifié blanc sur vérins, 1 lavabo sur colonne. (Logement T1 Rez de chaussée : Douche)

WC : , 1 WC cuvette avec réservoir attenant avec chasse d'eau double commande économie d'eau, abattant double.

- **Gaz**

Arrivée de gaz pour branchement gazinière avec compteurs individuels

- **Le chauffage**

Radiateurs à panneau en acier  
Robinetts thermostatiques

- **L'électricité / la VMC**

Installation électrique conforme aux normes en vigueur Répondant à la Norme NFC 15100 comprenant :

TNT

Coffret de distribution avec appareillage

Points lumineux avec douilles DCL

Séjour :

- 6PC 16A +T (1 par tranche de 4.00m<sup>2</sup>) + 1 foyer lumineux fixe

Chambre :

- 3 PC 16 A + T + 1 foyer lumineux fixe

Cuisine :

- Cuisson 1 terminal 32 A + T sur circuit spécial

- 4 PC 16 A + T ou 2 doubles au dessus du plan de travail (h entre 0,9 et 1,35)

- Frigidaire 1 PC 16A + T sur circuit spécial

- Lave vaisselle 1 PC 16 A + T sur circuit spécial + lave linge

- Lave linge 1 PC 16 A + T sur circuit spécial

- Eclairage 2 foyers lumineux un en plafond, l'autre en applique

Salle de bains :

- 1 PC 16 A + T + 2 foyers lumineux en plafond l'autre en applique

WC :

- 1 foyer lumineux fixe

Entrée :

- 1 foyer lumineux fixe et 1 PC 16 A + T

VMC

- **Sonnerie appartements**

A la porte palière de chacun d'eux, fourniture et pose d'une sonnerie à bouton poussoir avec porte carte et sonnerie Ding-Dong par sons modulés électriques.

- **Le sol**

Revêtement plastique en lés U3P3E2/3C2

- **Les plafonds et les murs**

Menuiseries intérieures :2 couches de peinture blanche

Plafond : 2 couches de peinture blanc mat

Mur : finition peinture toutes les pièces

Dans la salle de bains : faïence 15\*15 blanche avec listels en dessus :

- lavabo à hauteur de 60 cm,
- évier à hauteur de 60 cm et
- baignoire toute hauteur au dessus de l'appareil

Les différentes possibilités de choix de coloris qui seront offertes ne pourront être exercées que dans la limite de l'avancement des travaux.

La présente notice descriptive est établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels annoncés.

Les noms de marques et références concernant les éléments d'équipement ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité.

La société pourra y apporter des modifications en cas de force majeure, notamment réglementation administrative contraignante, faillite d'entreprise ou de fournisseur, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des matériaux, si des impératifs techniques la mettaient dans l'obligation de renoncer à telle ou telle disposition en cas d'apparition d'un matériel nouveau en cours de chantier.

Toutefois, les matériaux ou matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente. De même il est précisé que les côtes et surfaces mentionnées sur les plans sont indiqués sous réserves des tolérances de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci dessus